



Chaque élève se présentera au collège avec son cartable qui contiendra : 1 cahier de brouillon, 1 cahier de texte, des crayons

RENTRÉE DES 5^{èmes} - 4^{èmes} - 3^{èmes}

MARDI 5 SEPTEMBRE 2023 (PAS DE COURS LE LUNDI 4 SEPTEMBRE)

ACCUEIL DES ELEVES DE 3^{ème}

8h30 - 11h30

ACCUEIL DES ELEVES DE 5^{ème}

9h30-12h30

appel – prise en charge des élèves par les professeurs principaux. Remise des emplois du temps. Les élèves qui souhaitent déjeuner devront se signaler le matin. **Distribution de manuels.**

ACCUEIL DES ELEVES DE 4^{ème}

13h45 - 16h00 – prise en charge des élèves par les professeurs principaux. Remise des emplois du temps. Les élèves qui souhaitent déjeuner devront être présents devant la restauration à 12h30.

Distribution de manuels.

Pour les internes : prise en charge à 18h le lundi 4 septembre 2023

MERCREDI 6 SEPTEMBRE 2023

Emplois du temps normaux pour tous les niveaux.

Pour tous les niveaux, la répartition des élèves dans les classes est définitive dès la rentrée

INFORMATIONS DIVERSES

CARNET DE CORRESPONDANCE

- un carnet de correspondance sera distribué à chaque élève à la rentrée, son coût de remplacement est de 3 euros.
- Instrument de liaison permanent entre la famille et le collège, il doit toujours être dans le cartable de l'élève. **Il est vivement conseillé de le consulter très régulièrement**

Il vous est, d'autre part, demandé de prendre connaissance du règlement intérieur et de **la charte de la laïcité** intégrés au carnet de correspondance et de les signer.

SUIVI DE LA SCOLARITE

Vous pourrez consulter les notes et les modifications d'emploi du temps de votre enfant tout au long de l'année via Pronote. Toute la communication et les devoirs passeront par e-lyco. Les mots de passe vous seront envoyés après la rentrée de septembre

CARTE D'IDENTITE

Votre enfant pourra être amené, durant sa scolarité au collège, à faire un voyage scolaire à l'étranger, ou une sortie nécessitant sa présentation. Pour cela il serait souhaitable que vous pensiez, dès à présent, à lui procurer une carte d'identité.

MATERIEL PEDAGOGIQUE

Pour les achats relatifs à chaque discipline, une liste sera mise en ligne sur le site du collège : lacoliniere.loire-atlantique.e-lyco.fr/

Il est demandé à chaque élève d'avoir :

- 1 agenda (le cahier de textes est fortement déconseillé)
- 1 cartable rigide (qui protège livres et cahiers)
- crayon gris HB, gomme, colle en bâton, crayons de couleurs, stylo bille (bleu, noir, rouge, vert) taille crayon, ciseaux à pointes arrondies
- Une tenue de sport

Les élèves sont invités à prendre soin de leur matériel souvent utilisable de la sixième à la troisième. Les parents doivent y veiller et aider leur enfant : une bonne organisation facilite la réussite.

BOURSE NATIONALE DE COLLEGE

NOUVEAUTE : Les demandes de bourses de collège se feront directement par les familles via un télé-service qui nécessite une **adresse mail**. Des informations complémentaires seront données à la rentrée.

RESTAURATION SCOLAIRE

L'inscription à la demi-pension, et à l'internat s'effectue au service d'Intendance du Lycée, bureau des Frais Scolaires. Pour cela vous complétez la fiche jaune. Aucun changement de qualité ne sera accepté en cours de trimestre (sauf cas de force majeure).

La carte d'accès à la cité scolaire sera également à utiliser par les élèves demi-pensionnaires pour la restauration, en cas de perte le coût de remplacement est de 6 euros.

ASSOCIATIONS DU COLLÈGE

Foyer Socio Educatif (FSE)

Les élèves peuvent adhérer au FSE (Foyer Socio-Educatif) selon les tarifs en vigueur à la rentrée 2023. Cette association offre aux élèves de nombreuses activités sur le temps du midi et permet à chacun de s'impliquer dans le fonctionnement d'une association ou le montage de projet.

U N S S / Association Sportive (AS)

L'adhésion à l'AS est obligatoire pour tous les élèves en sections sportives et volontaire pour les autres élèves. Tout élève faisant ce choix doit avoir conscience qu'il s'engage personnellement à participer à tous les entraînements et toutes les compétitions.

L'adhésion est liée au paiement d'une licence.

COL'OR

L'association de l'orchestre du collège offre à tous les élèves volontaires la possibilité d'apprendre gratuitement un instrument et de jouer en orchestre. L'adhésion permet d'assurer l'instrument. L'élève s'engage à participer aux répétitions et aux concerts.

CALENDRIER DE L'ANNEE SCOLAIRE 2023/2024

- VACANCES DE TOUSSAINT du vendredi 20/10/2023 après les cours au lundi 06/11/2023 au matin
- VACANCES DE NOEL du vendredi 22/12/2023 après la classe au lundi 08/01/2024 au matin
- VACANCES D'HIVER (zone B) du vendredi 23/02/2024 après la classe au lundi 11/03/2024 au matin
- VACANCES DE PRINTEMPS du vendredi 19/04/2024 après la classe au lundi 06/05/2024 au matin